



Fédération
des sociétés
d'histoire
du Québec

C.P. 1000, Succursale M
Montréal (Québec)
H1V 3R2

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'enseignement de l'histoire au Québec La position de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec

Alma, le 4 juin 2006 – Lors de son assemblée générale annuelle, à l'occasion du congrès qui a eu lieu du 2 au 4 juin 2006, à Alma, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) a pris position face au débat enclenché il y a quelque temps en regard du document intitulé « Histoire et éducation à la citoyenneté », produit par le gouvernement du Québec.

En effet, chapeautant 182 sociétés membres et près de 40 000 bénévoles à travers la Québec, la FSHQ a jugé de son devoir d'exprimer son point de vue face à toute cette question d'enseignement de l'histoire au Québec, un domaine malheureusement fort négligé depuis quelques décennies. C'est là, a indiqué son président, Richard M. Bégin, « une situation inacceptable que nous déplorons et décrions depuis plusieurs années ».

Bien que réalisant que le document « Histoire et éducation à la citoyenneté » ne soit qu'un document de travail, avec toutes les imprécisions et imperfections que peut comporter un tel document, la FSHQ est cependant d'avis que la tentative des auteurs de faire passer l'éducation à la citoyenneté par l'enseignement de l'histoire n'est guère acceptable ni souhaitable. S'il y a des problèmes à l'heure actuelle au niveau des rôles, des responsabilités et des prérogatives des citoyens en Occident, ainsi qu'au niveau du civisme, on devrait peut-être s'attaquer de front à ce problème et instituer carrément un cours sur ces droits et obligations des citoyens.

En conséquence, la FSHQ n'a pas voulu, vu qu'il ne s'agit que d'un « document de travail » dont elle n'accepte pas les prémisses, le décortiquer ni faire un procès d'intention à ses auteurs. Par contre, il est apparu important aux congressistes d'indiquer clairement ce qui leur paraîtrait acceptable dans une réforme de l'enseignement de l'histoire au Québec, tout en soulignant que la FSHQ serait certainement très heureuse de pouvoir en discuter plus avant avec le ministère de l'Éducation du Québec. En attendant, l'assemblée générale de la FSHQ a voulu indiquer très clairement, par la voie d'une résolution adoptée à l'unanimité, les quelques principes fondamentaux qu'il lui paraissait essentiel de respecter dans le cadre de l'enseignement de l'histoire au Québec :

1. L'enseignement de l'histoire ne devrait pas servir de véhicule à une quelconque idéologie politique et, bien que l'enseignement de l'histoire puisse contribuer à former de meilleurs citoyens, ça ne devrait pas être son objectif premier, pas plus que l'enseignement de toute autre matière.
2. L'histoire ne doit pas être épurée de son contenu. Le programme doit s'assurer que l'élève ait à sa disposition des sources, notamment par le biais d'un manuel scolaire, qui présentent les différentes thèses quant à l'interprétation des événements. Le ministère doit s'assurer que les textes proposés soient appropriés et reflètent la plus grande qualité des arguments qui serviront à l'analyse historique.
3. Les repères chronologiques sont importants.
4. Le contenu doit tenir compte de l'apport incontestable de différents groupes sociaux parfois négligés dans l'enseignement de l'histoire : femmes, immigrants (pour les périodes plus récentes de notre histoire), Premières nations (notamment sous le Régime français), etc. Mais il ne faut pas pour autant amoindrir la contribution des francophones et des anglophones sur le plan culturel, économique et social.
5. L'histoire économique doit mettre en évidence le rôle joué par certaines entreprises nationales ou multinationales, mais aussi faire place à l'analyse des actions syndicales.
6. La Fédération des sociétés d'histoire du Québec est également d'accord avec le fait que l'apprentissage et la connaissance de l'histoire peuvent grandement contribuer à façonner une identité collective, mais, à cet égard, il serait important de tenir aussi compte de l'histoire locale et régionale, parce que c'est là que débute le sentiment d'appartenance, c'est à ce niveau qu'on commence à développer son identité. Il serait important à cet égard que l'on songe à utiliser davantage les ressources spécialisées en histoire locale et régionales que sont les sociétés d'histoire ou associations de patrimoine, et qu'on les considère comme de véritables partenaires.
7. On ne peut que louer les auteurs du document pour avoir songé à prioriser les sorties historiques, patrimoniales ou muséales éducatives qui ont été délaissées depuis quelques années et qui sont extrêmement importantes pour aider les jeunes à s'approprier leur environnement immédiat et national.
8. La formation des professeurs est un élément primordial pour amener les nouvelles générations à non seulement découvrir leur histoire mais aussi à l'apprécier. Sur ce plan, il est bien évident que les enseignants doivent être initiés au mieux aux nouvelles

méthodes didactiques et techniques de présentation comme de communication davantage susceptibles de rejoindre les nouvelles générations.

9. La FSHQ est également d'accord avec le principe selon lequel on devrait éviter un enseignement de l'histoire trop nombriliste dans ce monde de plus en plus complexe où même la notion de nation et celle d'appartenance sont ébranlées et sont peut-être en train de changer, en raison de la mondialisation et des communications de plus en plus faciles et rapides dans ce « village global » qu'est devenu la Planète bleue...

– 30 –

Pour information : Lyne St-Jacques, directrice générale, FSHQ
1-514-252-3031 ou 1-866-691-7202

Site web de la FSHQ : www.histoirequebec.qc.ca